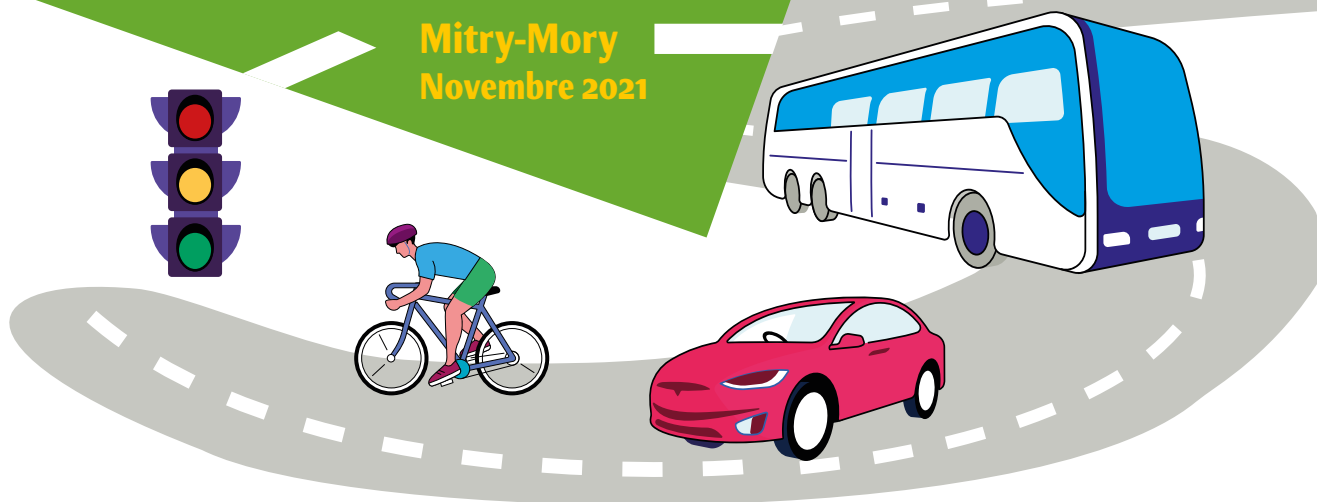


# L'évolution

Mitry-Mory  
Novembre 2021

Le supplément n°12



## Mobilité

# Déplacements et stationnement : des préoccupations du quotidien

**Engagement de la municipalité, le plan mobilité est lancé. Questions à Charlotte Blandiot-Faride, maire de Mitry-Mory, sur les enjeux de ce grand projet.**

### **Pourquoi lancer une enquête sur la mobilité urbaine et quels en sont les enjeux ?**

Que ce soit pour le travail, l'école, les loisirs et toutes les charges du quotidien, les déplacements et le stationnement sont au cœur de nos préoccupations en tant qu'habitant.e.

Dans une ville telle que Mitry-Mory, de par sa situation géographique, son organisation territoriale, sa construction urbanistique et économique, un grand nombre de contraintes pèsent sur cette question ô combien importante pour les Mitryens.nes.

C'est pourquoi nous en avons fait une priorité du mandat et lancé cette enquête de grande ampleur, qui s'accompagnera de temps de rencontres et d'échanges tout au long des prochains mois. L'objectif : établir un plan global à mettre en œuvre sur plusieurs années pour améliorer nos mobilités.

### **Une telle enquête permettra-t-elle de répondre véritablement aux attentes des Mitryens.nes ?**

Si nous sommes conscients que les

leviers sur lesquels nous pouvons agir directement ne permettront pas d'endiguer totalement et immédiatement le phénomène de saturation de nos axes de circulation, ce dernier trouvant sa source principalement dans le report lié à la saturation des axes routiers jouxtant notre commune, nous pensons aussi que c'est en multipliant les actions que nous améliorons notre quotidien.

Cette nouvelle étape s'inscrit donc dans la stratégie proactive et diversifiée que nous portons depuis plusieurs années, avec des actions communales, réflexions et interventions sur nos voiries, un travail avec les autres collectivités, pour l'aménagement d'axes stratégiques, et des mobilisations avec les habitants.es pour le quotidien.

Si les effets sont variables, et la mise en œuvre parfois longue, notamment lorsque la décision finale nous échappe, nous continuons à penser que le chemin que nous empruntons, avec pugnacité, reste le bon, et c'est en partie pourquoi nous poursuivons, avec cette étude, notre cheminement.

### ■ Agenda

#### Les grandes étapes de l'étude

##### Du 19 au 25 septembre

Opération de comptage des véhicules à différents points stratégiques de la commune et enquête sur le stationnement

##### Jusqu'au 31 octobre 2022

Recueil des questionnaires remplis en ligne ou en version papier par les Mitryens.nes

##### Réunions publiques de quartier sur la thématique du déplacement

- Mardi 29 novembre, de 19h à 20h30, salle Jacques Prévert (20 rue Biesta)
- Lundi 5 décembre, de 19h à 20h30, salle Jean Vilar (avenue Jean-Baptiste Clément)
- Mercredi 7 décembre, de 19h à 20h30, maison de quartier des Acacias (rue Pablo Picasso)

##### Conseil des sages sur la thématique du déplacement

- Mardi 6 décembre, de 10h à 12h, salle Jacques Prévert (20 rue Biesta)

##### Commission communale d'accessibilité

- Vendredi 25 novembre, à 14h, salle Jacques Prévert (20 rue Biesta)

Enfin, nous souhaitons la prise en compte, dans l'organisation et l'aménagement de l'espace public, de la multiplication des modes de mobilité doux dans nos villes.

# Lancement d'un

**Afin d'améliorer les conditions de circulation, d'imaginer la mobilité de demain et de concevoir l'œuvre pour y parvenir, la Ville lance un**



## Le plan mobilité : kesako ?

Circulation, stationnement, nouvelles façons de se déplacer sont des préoccupations quotidiennes. C'est d'autant plus vrai à Mitry-Mory, où le territoire communal est organisé en trois quartiers bien distincts, traversé par l'A104 et les voies de chemin de fer, tout en étant doté de deux gares qui ne bénéficient pas d'aménagements cyclables les reliant au reste de la ville. Pour toutes ces raisons, les déplacements intra-communaux sont nombreux et se font principalement en voiture.

Par ailleurs, 7 500 des 9 500 emplois que compte la ville sont occupés par des non Mitryens, ce qui génère des flux entrants importants, majoritairement en voiture, venant notamment des communes limitrophes.

Enfin, un phénomène de délestage important est observé aux heures

de pointe, lorsque l'A104 est embouteillée. Les automobilistes empruntent alors des itinéraires bis qui les conduisent à circuler dans les rues de la commune créant alors des engorgements d'ampleur. Les principaux points de passage et les grandes infrastructures deviennent alors difficiles d'accès.

La situation est également en tension du point de vue du stationnement. En effet, Mitry-Mory compte 5 000 places privées résidentielles alors que le parc automobile est équivalent à 9 000 véhicules. La demande de stationnement résidentielle est donc très importante. S'ajoute à cela le stationnement généré par les deux gares qui permettent de rejoindre Paris, qui peut lui-même entrer en conflit avec celui des zones commerciales où un meilleur turn-over est nécessaire.

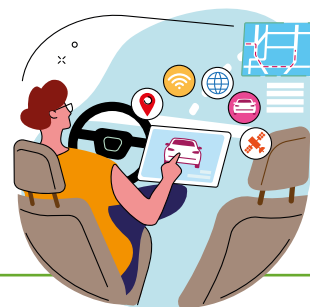
À noter que la Ville veille également à mettre le développement durable au cœur de toutes ces réflexions. Aussi, la préservation de l'environnement par la promotion de modes de transport plus vertueux pour la planète, comme le vélo ou les transports en commun, est défendue depuis longtemps à Mitry-Mory.

Face à ces enjeux d'ampleur, la Ville s'est donc engagée à concevoir un nouveau plan global relatif aux questions de

mobilité afin de trouver des solutions pour répondre aux difficultés qui se posent sur notre territoire. Pour ce faire, elle ambitionne de mobiliser tous les acteurs compétents du territoire pour engager des décisions efficaces à tous les niveaux de responsabilité.

## En pratique

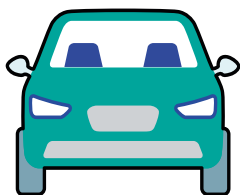
Afin de définir les grands axes de travail, il est d'abord nécessaire de procéder à un diagnostic précis de la situation. Cette première phase permettra de comprendre le fonctionnement actuel de la mobilité sur le territoire communal pour l'ensemble des modes de déplacement. Elle s'appuiera, d'une part, sur l'analyse des données de terrain. Elles seront recueillies à l'aide d'enquête aux points d'entrée et de sortie de la ville, ou encore par la réalisation de relevés de stationnement afin d'identifier les besoins du territoire, notamment ceux des résidents. Des mesures ont eu lieu du 19 au 25 septembre, notamment grâce à l'installation de compteurs dans des lieux stratégiques de la commune et à la pose de caméras. D'autre part, jusqu'au 31 octobre, vous êtes invités à remplir le questionnaire détachable de ce Supplément de *L'évolution*, et à le



## FOCUS

### Itinéraires bis

Les applications de trafic en temps réel, les GPS, sont devenues incontournables aux automobilistes pour éviter les bouchons. Problème, les conducteurs sont alors redirigés vers des itinéraires bis souvent peu adaptés qui traversent et engorgent les villes, comme c'est le cas à Mitry-Mory. Ce phénomène induit un trafic routier supérieur à celui pour lequel les rues des communes sont calibrées générant des usures prématurées des voiries en plus des nuisances occasionnées.



# Une grande étude

La mobilité de demain et d'avoir une vision des actions à mettre en œuvre : une étude sur la mobilité à Mitry-Mory.

renvoyer via l'enveloppe T qui vous est fournie, ou à le compléter directement en ligne via [mitry-mory.fr](http://mitry-mory.fr).

Le diagnostic se déclinera ensuite selon deux angles.

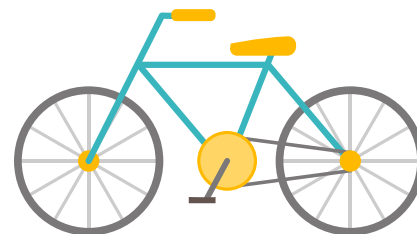
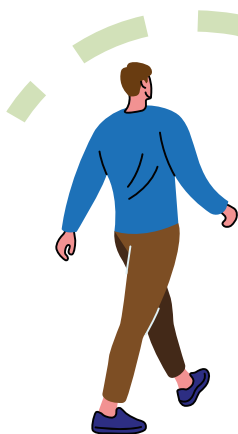
Une approche urbaine et sociodémographique permettra d'analyser dans le détail la population, sa répartition au sein du territoire, son taux de motorisation ou encore ses perspectives d'évolution en fonction des aménagements urbains envisagés. Ce recensement sera complété par des données sur les populations extérieures à la commune mais situées dans sa zone d'attractivité afin d'évaluer tous les paramètres pouvant avoir une incidence sur les déplacements. Les données relatives à l'emploi et aux activités accueillies à Mitry-Mory ainsi que leur répartition au sein du territoire seront également prises en compte. Une attention particulière sera portée aux pôles générateurs de déplacements comme les établissements scolaires, les équipements administratifs ou encore les lieux de santé et de culture, existants ou en projet.

Une approche thématique permettra de caractériser très précisément l'offre de déplacement. L'analyse du réseau viaire permettra notamment d'établir comment s'effectue le partage de la voirie en fonction des différents modes de déplacement. Elle donnera une vision fine des différents modes circulatoires, du niveau de trafic selon les heures, des passages difficiles ou encore des zones accidentogènes. L'analyse thématique s'intéressera également dans le détail au fonctionnement du stationnement et aux zones ayant des besoins spécifiques. L'offre de transports collectifs sera elle aussi passée à la loupe, tout comme la place accordée aux piétons sur le territoire.

## Et ensuite ?

Une synthèse sera établie à l'issue du diagnostic qui mettra en avant les forces et faiblesses du territoire ainsi que les opportunités et les menaces que représente son environnement. Le tout permettant d'établir la stratégie de développement et les grandes orientations conjuguant les souhaits des habitants.es dans le respect du plan de déplacement urbain d'Île-de-France (PDUIF).

Un programme d'actions découlera de ces grandes orientations. Un calendrier de mise en œuvre, une estimation des coûts, du financement et des investissements nécessaires seront présentés. In fine, les objectifs principaux seront de déterminer les moyens permettant de limiter le phénomène de délestage de l'A104, d'anticiper les projets de développement de la commune dans le plan de mobilité, d'offrir des alternatives efficaces aux déplacements intra-communaux effectués en voiture, d'organiser le stationnement et de mettre en lumière les besoins de renfort de lignes de transport en commun.



## EN CHIFFRES

**60 %**

La proportion des déplacements domicile-travail effectués en voiture par les Mitryens.nes

**29 %**

La proportion des déplacements domicile-travail effectués en transports en commun par les Mitryens.nes

**86 %**

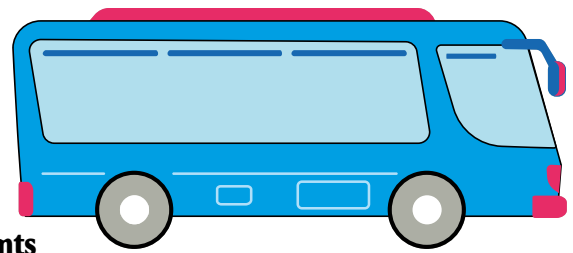
La part des ménages mitryens qui possèdent au moins une voiture

**9 000**

Le nombre de véhicules détenus par les Mitryens.nes pour 5 000 places privées résidentielles

## MOT À MOT

**Réseau viaire ?** C'est l'ensemble des voies de circulation qui desservent une commune des plus importantes au plus modestes en passant par tous les types de rues.



## Déplacements

# La mobilité dans toute sa diversité

**Avec le développement de nombreuses nouvelles pratiques, le partage de l'espace public entre les différents usagers.ères de la route est plus que jamais un enjeu majeur pour les villes.**

En plus de permettre à chacun.e d'évoluer en toute sécurité, réfléchir à la place accordée aux nouveaux moyens de transport est essentiel pour permettre une cohabitation sereine entre les usages et besoins de chacun.e.

### La voiture

Encore souvent indispensable pour certains trajets selon son lieu de résidence, la voiture reste le mode de déplacement privilégié des Français.es pour effectuer leurs trajets domicile-travail. Plus polluante que d'autres moyens de transport, elle contribue également à l'engorgement des villes. Son usage va de pair avec les questions de stationnement, véritables casse-tête pour nombre de communes. À Mitry-Mory, 60% des déplacements domicile-travail des habitants.es s'effectuent en voiture. 86% des ménages possèdent au moins une voiture et près de 30% en ont deux. Afin d'apaiser et/ou de fluidifier la circulation sur leur territoire, les villes peuvent actionner différents leviers parmi lesquels une réflexion sur les sens de circulation, l'installation de dispositifs de ralentissement, une action sur la vitesse de circulation ou encore en encourageant le covoiturage.

### Les vélos et trottinettes

Modes de transport doux par excellence, les vélos et trottinettes connaissent un bel essor depuis quelques années sur les petites distances, notamment grâce à l'émergence des modèles électriques. Économiques et écologiques, ces manières de se déplacer séduisent et ont été encouragées par plusieurs politiques publiques d'aides au financement. Cependant, pour permettre aux usagers.ères d'évoluer en toute sécurité, des aménagements de la voirie sont nécessaires comme la création de pistes cyclables ou encore l'installation de parkings à vélos, à l'image de ce que la Ville a pu réaliser dernièrement avenue Franklin Roosevelt.

### Les transports en commun

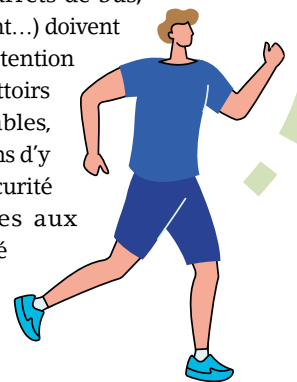
Alternative à la voiture, les transports en commun sont particulièrement prisés dans les zones urbanisées où leur utilisation, en fonctionnement normal, permet bien souvent de gagner du temps. Leur utilisation permet de limiter l'usage de la voiture particulière et donc la pollution, les problèmes d'engorgement ou encore de stationnement. Pour être efficaces et attractifs, les réseaux de transports en commun doivent mailler correctement le territoire et faciliter les interconnexions. L'étude des différentes lignes, de leurs dessertes et de leur cadencement en regard des besoins doit donc être prise en compte dans le cadre de l'élaboration du plan de mobilité.

### Les piétons

La place des piétons dans le fonctionnement d'un territoire joue un rôle essentiel. Tout voyageur est



un piéton sur une plus ou moins longue distance, aussi l'ensemble des cheminements et notamment les itinéraires de rabattement vers les pôles d'échange (gares, arrêts de bus, aire de stationnement...) doivent faire l'objet d'une attention particulière. Les trottoirs doivent être praticables, permettre aux piétons d'y évoluer en toute sécurité et être accessibles aux personnes à mobilité réduite.



### MOT À MOT

## Déplacements

**doux ?** Ce sont tous les modes de transport sans moteur et qui ne génère pas de pollution ni de gaz à effet de serre comme la marche, le vélo ou la trottinette. En plus de contribuer à lutter contre le réchauffement climatique, ils permettent de se maintenir en bonne santé s'ils sont pratiqués régulièrement.

